

Mise à jour du processus d'élaboration de politiques (PDP)

Protection des sigles/acronymes des organisations internationales gouvernementales (OIG) et de certains noms de la Croix-Rouge dans tous les gTLD

Février 2018

Prochaines dates importantes

Deux pistes de travail sont en cours par rapport à ce processus d'élaboration de politiques (PDP). Premièrement, au sujet des recommandations liées au PDP adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN et conformes à l'avis du GAC, l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT) [a publié](#) les termes de la politique de consensus avec deux dates de prise d'effet (une pour la réservation des identificateurs, une autre pour les notifications de requête). Deuxièmement, au sujet des recommandations restantes liées au PDP, incompatibles avec l'avis du GAC et sur lesquelles le Conseil d'administration ne s'est pas encore prononcé, il n'y a aucune autre discussion en cours sur la protection des sigles/acronymes des OIG entre le Conseil d'administration et les représentants du GAC et de la GNSO qui ont participé aux débats lors de la 58^e réunion de l'ICANN, en attendant la fin du PDP de la GNSO sur les droits curatifs des OIG-OING (question abordée ailleurs dans cet ensemble de documents). Le groupe de travail chargé du PDP devrait présenter ses recommandations finales début 2018.

En ce qui concerne les noms de la Croix-Rouge, le Conseil de la GNSO [a décidé](#) de reconvoquer le groupe de travail originel en mai 2017, à la demande du Conseil d'administration. Le groupe de travail reformé s'est réuni à plusieurs reprises et est parvenu à un accord préliminaire sur la base juridique internationale en vue de protéger les noms des sociétés nationales et du mouvement international de la Croix-Rouge. Il se penche actuellement sur l'étendue de la liste de variantes limitées qui seront définies pour ces noms. Ce projet devrait prendre fin en juin 2018.

Résumé

En novembre 2013, le Conseil de la GNSO [a adopté](#) à l'unanimité toutes les recommandations consensuelles de son groupe de travail chargé du PDP sur les protections aux premier et second niveaux dans tous les gTLD pour les noms et sigles/acronymes de certaines organisations internationales gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (OING) – y compris le mouvement international et les sociétés nationales de la Croix-Rouge, et le Comité international olympique.

Le 30 avril 2014, le Conseil d'administration de l'ICANN [a adopté](#) les recommandations de la GNSO compatibles avec l'avis du GAC à ce sujet. Les identificateurs approuvés pour la Croix-Rouge sont : « Croix-Rouge », « Croissant-Rouge », « Cristal-Rouge » et « Lion et Soleil Rouges ». Ceux approuvés pour les OIG sont les noms complets des OIG qui figurent sur la liste fournie par le GAC en mars 2013. Le Conseil d'administration a demandé un délai supplémentaire pour examiner les recommandations restantes incompatibles, et a résolu de faciliter le dialogue entre le GAC, la GNSO et d'autres parties concernées afin de régler le différend. Une IRT a été formée sous la direction de la Division des

domaines mondiaux en vue d'appliquer les recommandations adoptées par le Conseil d'administration.

En juin 2014, le Comité du programme des nouveaux gTLD (NGPC) du Conseil d'administration [a demandé](#) au Conseil de la GNSO d'envisager de modifier ses recommandations politiques restantes sur la nature et la durée de la protection pour les sigles/acronymes des OIG, les noms et sigles/acronymes du mouvement international de la Croix-Rouge et les noms des 189 sociétés nationales de la Croix-Rouge. Le Conseil de la GNSO [a répondu](#) au NGPC en octobre en demandant des précisions. En janvier 2015, il a reçu la [réponse](#) du NGPC, l'informant que les discussions étaient toujours en cours. Ces identificateurs de la Croix-Rouge et d'OIG bénéficient déjà d'une protection provisoire en vertu d'une résolution du Conseil d'administration. En 2014, un petit groupe de représentants d'OIG et du GAC a commencé à travailler avec des représentants du Conseil d'administration sur une proposition visant à concilier les recommandations politiques de la GNSO incompatibles et l'avis du GAC, avec l'aide du personnel de l'ICANN.

Le 31 mai 2016, le Conseil de la GNSO [a écrit](#) au Conseil d'administration pour faire suite à certains débats tenus lors de la 55^e réunion de l'ICANN à Marrakech. À l'issue de discussions supplémentaires pendant la 56^e réunion de l'ICANN à Helsinki, le Conseil d'administration [a répondu](#) au Conseil de la GNSO en octobre 2016, lui transmettant en même temps la proposition finale du petit groupe des OIG. Lors de la 57^e réunion de l'ICANN à Hyderabad, le Conseil d'administration a proposé que le GAC et la GNSO prennent part à un débat animé par un de ses anciens membres, Bruce Tonkin, afin de régler leur différend. Un premier échange sur les protections pour la Croix-Rouge a eu lieu entre le GAC et des représentants de la GNSO vers fin février 2017. Deux autres débats ont été organisés en mars 2017 lors de la 58^e réunion de l'ICANN, l'un sur les noms et sigles/acronymes de la Croix-Rouge, l'autre sur les sigles/acronymes des OIG.

À l'issue de ces sessions, le Conseil d'administration a adopté, lors de la 58^e réunion de l'ICANN, une [résolution](#) appelant le Conseil de la GNSO à envisager le lancement d'un processus d'amendement des recommandations politiques n'ayant pas encore été adoptées par le Conseil d'administration et portant sur une liste limitée de noms d'organisations de la Croix-Rouge. Le Conseil de la GNSO a décidé d'accéder à la demande du Conseil d'administration en mai 2017.

Il n'y a pas eu d'autres échanges sur les prochaines étapes concernant la protection des sigles/acronymes des OIG depuis la dernière mise à jour en juillet 2017, en attendant la fin des délibérations en cours du groupe de travail chargé du PDP de la GNSO sur la protection de droits curatifs pour les OIG et les OING (voir le document d'information séparé à ce sujet).

Statut des opportunités d'engagement



Les membres et les observateurs du GAC sont invités à faire part de leurs commentaires et à suivre les discussions en cours du groupe de travail nouvellement réuni chargé du PDP sur les noms de la Croix-Rouge et du groupe de travail chargé du PDP sur les droits curatifs.

Informations supplémentaires

- [Rapport final du groupe de travail](http://gnso.icann.org/en/issues/igo-ingo-final-10nov13-en.pdf) sur le PDP, novembre 2013 :
- [Rapport sur la recommandation du Conseil de la GNSO à l'attention du Conseil d'administration de l'ICANN](http://gnso.icann.org/en/issues/council-board-igo-ingo-23jan14-en.pdf), janvier 2014 :
- [Résolution du Conseil d'administration de l'ICANN](https://features.icann.org/gnso-policy-recommendations-igo-ingo-protections), 30 avril 2014 :
- Lettre du NGPC, 16 juin 2014 : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/chalaby-to-robinson-16jun14-en.pdf>
- Réponse du Conseil de la GNSO à la lettre du NGPC, 7 octobre 2014 : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/robinson-to-chalaby-disspain-07oct14-en.pdf>
- Résolution du NGPC sur les mesures provisoires de protection pour la Croix-Rouge internationale et les entités nationales de la Croix-Rouge, 12 octobre 2014 : <https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-new-gtld-2014-10-12-en#2.d>
- Lettre de réponse du NGPC au Conseil de la GNSO, 15 janvier 2015 : <http://gnso.icann.org/en/correspondence/chalaby-to-robinson-15jan15-en.pdf>
- Lettre du Conseil de la GNSO au président du Conseil d'administration, 31 mai 2016 : <https://www.icann.org/en/system/files/correspondence/gnso-council-chairs-to-crocker-31may16-en.pdf>
- Réponse du Conseil d'administration au Conseil de la GNSO, contenant la proposition du petit groupe des OIG, 4 octobre 2016 : <https://www.icann.org/en/system/files/correspondence/crocker-to-austin-et-al-04oct16-en.pdf>
- Espace Wiki du nouveau groupe de discussion sur les identificateurs des OIG/de la Croix-Rouge (contenant les courriels archivés du groupe et les documents préliminaires pour les propositions de débats) : <https://community.icann.org/x/eoPRAw>